



Caritas | AUSLANDSHILFE
Austria | INTERNATIONAL
COOPERATION



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« Projet de vulgarisation des informations et d'échanges entre les acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve dans le Bas Congo et la commission technique sur l'APV FLEGT entre la RD Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

RAPPORT D'INTERVENTION CARNAVALS

FEVRIER 2013

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION	4
PERIODE.....	4
ACTIVITES	4
REALISATIONS.....	5
RESULTATS ATTENDUS.....	11
ECARTS.....	11
<u>ANNEXES :</u>	11

Rapports des antennes

Message pour les crieurs

Message de sensibilisation

DOCUMENTS UTILISES

- TDR sur l'organisation de carnivals villageois pour la visibilité du processus APV FLEGT dans les trois territoires du Bas fleuve.
- Chronogramme des activités
- Rapports des antennes

SIGLES ET ABREVIATIONS

APV : Accord de Partenariat Volontaire

FLEGT : Forest Law Enforcement Governance and Trade

UE : Union Européenne

SOCIT : Société Civile Territoire

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de Vulgarisation des informations et d'échanges entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l'APV FLEGT et la RD. Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier,

En référence au planning des activités établies du mois d'octobre 2012 à janvier 2013, pour rendre visible le processus APV FLEGT afin d'informer les acteurs Clés locaux un carnaval villageois était organisé dans les trois territoires du Bas Fleuve à savoir : Lukula, Tshela et Seke Banza.

A travers ce rapport, nous présentons les différentes étapes de la réalisation de cette activité dans les territoires sus mentionnés.

II. PERIODE

La réalisation de cette activité s'est déroulée de manière simultanée dans les chefs lieux de trois territoires du Bas fleuve, en date du 23 février 2013.

III. ACTIVITES

- ❖ Organiser le carnaval villageois entrant dans le cadre de la sensibilisation des acteurs locaux de la société civile et des communautés locales.

III.1. S/ ACTIVITES

- ❖ Concevoir le message de sensibilisation de la communauté pour les crieurs et celui du meeting.
- ❖ Prendre contact avec la société civile territoire pour la préparation de l'activité (choix des crieurs, Décrire le parcours de la caravane, Choisir le lieu de meeting, Choisir le lieu de rafraichissement des invités ; Négocier avec la fanfare, motos et véhicule,...)
- ❖ Informer par correspondance les autorités locales
- ❖ Lancer les invitations aux autorités locales et aux acteurs de la Société civile

III.2.REALISATION

N°	RESULTATS DES ACTIVITES	OBJECTIFS DE L'ACTIVITE	INDICATEURS DES RESULTATS PREVUS	INDICATEURS DES RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
0	Résultats : Les acteurs locaux ont de trois territoires ont accès aux canaux d'information, support d'échange & recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT.				
1.	Organiser le carnaval villageois d'informations sur le processus APV-FLEGT	Sensibiliser les communautés locales sur les processus APV-FLEGT, en faisant circuler les motos et les véhicules transportant les fanfaristes qui animent chemin faisant	Un carnaval villageois est organisé dans chaque Territoire du District du Bas fleuve	trois carnivals villageois organisés dans les trois Territoires du District du Bas fleuve	Pas d'écart
1.1.	Concevoir le message de sensibilisation de la communauté pour les crieurs et celui du	Disposer de deux messages circonscrits dans le cadre du projet à diffuser la veille et après l'activité	deux messages sont conçus et prêts.	deux messages de sensibilisation conçus et prêts à la diffusion.	Pas d'écart

	meeting	invitant et sensibilisant les communautés locales.			
1.2.	Prendre contact avec la société civile territoire pour la préparation de l'activité (choix des crieurs,...).	Préparer l'activité pour le choix des crieurs suivant les critères, la description du parcours, choix des lieux de meeting, de rafraichissement et de la logistique	Une répartition des tâches est faite.	Une répartition des tâches faite.	Pas d'écart
1.3.	Informé par correspondance les autorités locales	Mettre au courant les autorités locales du territoire et de la cité de la réalisation du carnaval	Quatorze lettres d'informations sont rédigées et expédiées à tout niveau	Quatorze lettres d'informations rédigées et expédiées à tout niveau.	Pas d'écart
1.4.	Lancer les invitations aux autorités locales et aux acteurs de la Société civile.	Inviter officiellement les autorités locales et les acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve à participer au carnaval villageois.	Soixante autorités locales et les acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve sont invités à participer au carnaval villageois.	Soixante trois autorités locales et les acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve invités et répondu à participer au carnaval villageois.	Trois personnes de plus qui ont participé sans être invitées à Seke Banza. mais ont manifesté leur intérêt à l'activité.
1.5.	Organiser de carnivals villageois	Interpeller les acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve et autres parties prenantes des communautés locales sur leur implication dans l'APV-FLEGT et la gouvernance forestière	Trois carnivals sont organisés dans les trois Territoires du Bas fleuve.	Trois carnivals organisés dans les trois Territoires du Bas fleuve	Pas d'écart
1.6.	Faire le suivi des échanges sur le terrain	Se rendre compte sur terrain de la compréhension du message lancé par les communautés riveraines des forêts et obtenir d'elles leurs préoccupations	Des préoccupations sur les droits de communautés locales sont présentées sur l'exploitation forestière et gouvernance forestière	Des préoccupations sur les droits de communautés locales présentées sur l'exploitation forestière et gouvernance forestière	Pas d'écart
1.7.	Produire le rapport de capitalisation de toutes les informations reçues des caravanes	Reprendre dans un rapport les différentes informations reçues relatives aux préoccupations enregistrées des communautés locales	un rapport reprenant des informations sur les préoccupations des communautés locales est produit par territoire	un rapport reprenant des informations sur les préoccupations des communautés locales produit par territoire	Pas d'écart

1.1. Concevoir le message de sensibilisation de la communauté pour les crieurs et celui du meeting

L'organisation du carnaval villageois entre dans le cadre de la sensibilisation des acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve et autres parties prenantes des communautés sur le processus APV FLEGT et la gouvernance forestière dans notre pays en général et en particulier dans la forêt du Mayombe. La compréhension de l'activité passe par :

1. La diffusion du message de sensibilisation des communautés locales des chefs lieux des territoires à venir assister à l'activité. Son contenu reprend :
 - Invitation aux acteurs locaux de la société civile et autres parties des communautés à assister au carnaval pour suivre ce que nos forêts peuvent nous apporter comme développement socioéconomique ;
2. Présentation de l'Importance de la forêt, les conséquences de son exploitation abusive et la solution préconisée par le gouvernement congolais pour une gestion durable de nos forêts. Comment les communautés riveraines forestières vont-elles bénéficier des revenus des forêts (retombées sociales). (voir en annexe).

1.2. Prendre contact avec la société civile territoire pour la préparation de l'activité (choix des crieurs,...).

Ce contact a consisté à faire participer les coordinations territoriales de la société civile pour leur implication dans :

- le choix ou recrutement des crieurs,
- la description du parcours,
- choix des lieux de meeting et de rafraichissement
- de la logistique (fanfare, motos)

A) choix ou recrutement des crieurs

Conformément au TDR de l'activité, trois crieurs par territoire furent recrutés pour la sensibilisation des communautés locales à assister aux carnivals. Ce recrutement s'est fait en tenant compte du niveau d'études d'au moins 4 ans post primaire et l'expérience dans ce travail. Au total 9 crieurs ont été recrutés.

La sensibilisation devait se faire dans les quartiers de chaque cité la veille de l'événement et le jour même dans la matinée.

B) Description du parcours

Etant donné que ces carnivals devaient être organisés dans le chef lieu de chaque territoire, un itinéraire était décrit pour orienter et diriger ce carnaval du point de départ au point de chute ou d'arrivée. Voici les itinéraires empruntés pour les trois territoires :

- **Territoire de TSHELA** : départ de la sous région, siège administratif du district du Bas fleuve jusqu'au bâtiment administratif du territoire de TSHELA (de la ville à la cité de TSHELA) ;
- **Territoire de LUKULA** : départ du bureau de l'état civil siège de la cité de Lukula jusqu'au quartier BANGUNZA dans la cité de Lukula et de là on reprend le même

tronçon traversant toute la cité jusqu'au collège saint Charles LUANGA, on rebrousse chemin en reprenant une fois de plus le même chemin jusqu'à chuter au lieu de départ c'est-à-dire le bureau de l'état civil de la cité de LUKULA.

- **Territoire de SEKE BANZA** : quelques avenues de la cité de Seke Banza étaient considérées à partir du marché central en passant par le rond point de Seke Banza jusqu'à la paroisse catholique en passant également Par l'avenue Tshela.

C) Choix des lieux de Meeting et de affaissement

Pour des raisons stratégiques et particulières à chaque territoire, les lieux de meeting et de rafraichissement retenus sont pour les :

- **Territoire de TSHELA** : le bâtiment administratif du Territoire de Tshela et Terrasse JULIANA ;
- **Territoire de LUKULA** : le bureau de l'Etat Civil de la cité de Lukula et Espace OLYMPIA
- **Territoire de SEKE BANZA** : Rond point de Seke Banza non loin du marché central Et la Terrasse X-BASS.

Ces lieux de rafraichissement ont été choisis pour offrir un petit cocktail prévu pour la circonstance aux invités.

D) Logistique

L'organisation des carnivals villageois a nécessité une logistique pour sa réussite. Les matériels ci-après furent mis à contribution :

- la fanfare
- les motos
- chapelles ardentes
- chaises plastiques.
- les polos ;
- les képis
- les banderoles, affiches
- les mégaphones

Tous ces matériels ont été loués auprès de tiers notamment chez les Kimbanguistes pour la fanfare et autres privés pour les motos et autres matériels.

Les polos, les képis, les banderoles, les affiches et mégaphones nous ont été envoyés par Caritas Congo asbl / Kinshasa pour colorer et marquer cet événement.

1.3. Informer par correspondance les autorités locales

L'activité étant publique et devant regrouper la population et occuper les voies publiques, les autorités politico-administratives locales ont été informées officiellement par une correspondance signée par l'abbé BUNGA, Directeur du BDD /BOMA. C'est à partir de cette information que l'autorité à travers ses services de sécurité encadrera l'activité pour éviter tout débordement. Les autorités et personnalités concernées étaient :

- Le commissaire de District du Bas fleuve
- Les administrateurs de trois territoires du Bas fleuve
- Les commandants de police territoires ;
- Les chefs de postes territoriales de l'ANR ;
- Les chefs de cités de LUKULA, TSHELA et SEKE BANZA
- Les coordonnateurs territoriaux de la société civile du District du Bas fleuve.

1.4. Lancer les invitations aux autorités locales et aux acteurs de la Société civile.

Quelques personnes ont été ciblées pour honorer cette activité par leur présence et à qui les invitations furent lancées. Le nombre d'invités dépendait des réalités de chaque territoire dont la moyenne acceptable est de 20 personnes. Au total ,60 personnes ont été invitées mais 63 ont participé à l'activité dont 3 personnes de plus à Seke Banza.

Deux catégories font l'objet de ces invités :

1. Les autorités politico administratives
2. Les acteurs locaux de la société civile.

1.5. Organiser les carnavaux villageois

Le début de l'activité a été marqué par une courte prière et suivie par l'hymne national entonné par tous les participants à l'activité.

Le lancement de cette activité qui devait se passer simultanément dans tous les trois territoires du Bas fleuve a été fait officiellement lancé à Tshela par Monsieur le Commissaire de District du Bas fleuve devant son bureau sur le site appelé sous région, lieu de départ du carnaval villageois organisé à Tshela.

Tous les participants ont été vêtus de polos et képis blancs avec la marque Caritas Congo asbl et du projet.

Aussitôt après, la fanfare animait et l'ordre de marche ci-après fut suivi :

Les motos ont précédé, suivi des banderoles et grandes affiches tenues par de jeunes filles et garçons pour le cas de Tshela et pour les autres , les banderoles étaient tenues par les membres de la société civile ; viennent ensuite des autorités politico-administratives du District et Territoire pour le Territoire de Tshela et pour les autres seuls les membres représentant les Territoires, ensuite des membres de la coordination de la SOCIT, des animateurs du projet APV-FLEGT, des troupes théâtrales pour le Territoire de Tshela , des invités, des crieurs, des fanfaristes qui animaient, et la population qui terminait la foule.

Chemin faisant, les fanfaristes animaient et les crieurs commentaient l'activité drainant ainsi une foule après.

Du départ de la marche, en passant par des points forts de l'itinéraire, la file a chuté aux points prévus pour le meeting.

Au niveau de Tshela, le mot circonscrivant l'activité fut présenté par une fusion des troupes théâtrales inscrites au concours de production théâtrale reprenant l'importance de la forêt, l'exploitation illégale et légale des forêts, les retombées sociales de ces exploitations, la gouvernance forestière et le travail que fait le projet APV FLEGT dans le District du Bas fleuve.

Cette présentation fut faite à deux endroits différents : le premier à l'arrêt pour les véhicules embarquant les passagers pour Boma en ville et le second au rond point Kabila non loin du marché de la cité de Tshela.

Partout, après le parcours de l'itinéraire, les carnivals villageois ont chuté aux points d'arrivée prévus.

Respectivement les mots de remerciement et de circonstance ont été prononcés par les personnalités ci-après :

Territoire de Tshela : le Commissaire de District du Bas fleuve assisté des messieurs l'administrateur du Territoire de Tshela, les membres du comité de sécurité du District et du Territoire de Tshela et le chef de la cité de Tshela. Son mot de clôture a repris l'importance de la forêt pour les communautés locales et pour le pays et la participation des gouvernants et gouvernés à la protection des forêts pour une gestion durable. Il a terminé son mot en instruisant ses collaborateurs de Territoires, secteurs et des groupements de poursuivre cette action dans leurs entités respectives par la sensibilisation continue des communautés locales forestières et de tous les exploitants forestiers.

Territoire de Lukula : le vice coordonnateur de la société civile représentant personnel du coordonnateur de la SOCI empêché a remercié tous les participants à cette activité tout en invitant tous les acteurs locaux de la société civile et les communautés à s'impliquer de manière directe ou indirecte à ce projet.

Ce mot a été suivi par le mot du coordonnateur de la société civile environnementale et coordonnateur de l'ONG CEDD qui a expliqué l'intervention du projet APV dans le territoire de Lukula, sa collaboration avec la société civile et les communautés locales pour que les préoccupations relatives aux droits des communautés soient prises en compte dans le processus APV en cours de négociation dans notre pays RD.Congo. Par la même occasion, il a orienté les participants à l'activité de voir l'animateur pour présenter ce qu'ils trouvent être les droits des communautés locales sur l'exploitation forestière.

Monsieur l'administrateur assistant chargé du Développement et de finance du Territoire de Lukula, représentant monsieur l'administrateur de territoire empêché, a clôturé la cérémonie en remerciant également tous les participants à cette activité et a terminé son mot en demandant à la société civile de Lukula de s'organiser et de s'impliquer activement à ce projet pour que celui atteigne les résultats attendus.

Territoire de Seke Banza : le coordonnateur territorial de la société civile a prononcé son mot qui a expliqué le projet en détaillant les activités prévues et déjà réalisées depuis le début du projet jusqu'au jour du 23 février, jour de l'organisation du carnaval villageois.

Enfin l'animateur a pris dernier parole pour circonscrire l'activité tout en présentant l'importance de la forêt dans notre vécu quotidien et les conséquences de l'exploitation illégale de la forêt. Il présente enfin l'intervention du gouvernement congolais dans la recherche des solutions pour une gestion durable de nos forêts d'où la présence du code forestier qui introduit des innovations en prenant en compte les droits des communautés relatives au développement de leurs milieux. Il termine par demander l'implication de tout le monde dans le projet pour que leur voix se fasse entendre dans le processus APV en cours de négociation dans notre pays.

Une courte prière a été dite et l'hymne national entonné pour marquer la fin de la cérémonie du jour. Aussitôt après, un cocktail fut offert à tous les invités aux lieux choisis tel que indiqué ci-haut dans ce rapport.

1.6. Faire le suivi des échanges sur le terrain

Dans le cadre de suivi, les animateurs ont fait le suivi sur terrain pour avoir des informations sur l'activité réalisée en rapport avec les préoccupations relatives aux droits des communautés locales forestières sur l'exploitation forestière. **Ainsi quelques préoccupations ont été formulées dont voici la teneur :**

1. créer les emplois dans différents milieux d'exploitation forestière pour désengorger ce secteur (Sollicitation des jeunes exploitant le forêt comme source de revenus).
2. veiller à toute sorte de trafic d'influence en matière forestiers des autorités politico-administratives, tant au niveau national que provinciale
3. Veiller à l'application de là loi et réglementations forestières et au respect des droits des communautés locales en zones forestières.
4. Veuillez à là sécurisation des communautés locales devant tout acte d'illégalité perpétrée par les exploitants forestiers industriels et artisanaux.
5. Trancher rapidement les problèmes fonciers liés à la forêt dans le milieu des communautés locales
6. Encadrer et appuyer les initiatives de reboisement des communautés locales
7. Encourager l'agroforesterie tout en appuyant les ONG crédibles qui interviennent dans le domaine de l'environnement (forêt).
8. Vulgariser les lois et réglementations forestières en vigueur en RDC (Code forestier)
9. La population sollicite à l'Etat Congolais la transparence entre les parties prenantes dans la gestion et exploitation des forêts
10. lutter contre l'impunité dans le domaine de là forêt afin de révolutionner le secteur forestier

III.3. RESULTATS ATTENDUS

Les Acteurs locaux ont de trois territoires ont accès aux canaux d'information, support d'échange & recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT.

Par rapport aux résultats attendus, l'organisation des carnivals villageois dans les trois Territoires du District du Bas fleuve a permis à ce que quelques préoccupations des droits des communautés soient enregistrées.

III.4. ECARTS

Les résultats atteints par l'organisation de ces carnivals villageois ne présentent pas d'écart entre les prévus et les réalisés.

IV. ANNEXES

Message pour les crieurs

Message de sensibilisation

RAPPORTS DES ANTENNES

- I. Antenne de Tshela**
- II. Antenne de Lukula**
- III. Antenne de Seke Banza**



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« **Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l’APV FLEGT et la RD-Congo et l’UE pour la bonne gestion du secteur forestier** »

MESSAGE POUR LES CRIEURS EN KIYOMBE

Projet APV-FLEGT yi ntudusu kudi CARITAS yi Diocese yi Boma, yidi yeto mu territoire yi Seke Banza mu mambu matadidi khebolo mboti yi minsitu mieto, bibioso bidi mu nsitu ayi thekosolo mboti yi mi nti mu tsi ziphutu, mosi beto tuvuidi mi nti, ba exploitation ayi l’Etat dieto di Congo tumibakila ndandu,

Wunsadisa carnal mu lumbu ki kisabala, le 23/2/2013 mu diambu di lubula nkangu mu phila yi fueti kebolo mi nsitu mieto musamuni mitusadisa phe mu matedi nzingulu yi beto batu, kadi miau mikutusadisanga mosi tu baka bu kunina ayi kutu vana muphepe wo tueti vumuna ayi mambu mawombo ma nkaka

L’Etat dieto tidi signa nguizani ayi zitsi ziphutu zi nsumbanga minti nieto, vayi unlomba kudi nioso ka mutu widi diyindu di vana mu phila tu zolele beto ba ayants droits ti mutu wuizidi ku zenga minti mosi mambu beni L’Etat ka makotisa mu convention beni yo kafuete signa ayi basi zitsi ziphutu, kiza katubata ku bureau yi APV-FLEGT yidi ku Paroisse Notre Dame de Fatima vava khati Seke Banza

EN FRANCAIS

Le projet APV FLEGT exécuté par Caritas Diocèse de Boma et qui se réalise dans les territoires de Lukula, Seke Banza et Tshela sur le processus àpv et là gouvernance forestière ; protection de là forêt et ses ressources ainsi que là vente de se produits à l’EU afin que les communautés locales, les exploitants et le gouvernement congolais puissent se retrouver, organise un carnaval en date de Pour donner l’information aux communautés locales.

Le gouvernement congolais est en voie de signer les accords de partenariat volontaire avec l’UE et souhaite que les préoccupations de communautés soient prises en compte dans cet accord.

C’est pourquoi nous vous invitons papa, Mama ,frères et sœurs à venir nombreux prendre part à ce carnaval pour manifester et présenter vos préoccupations sur vos droits sur l’exploitation des forets.



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma
« Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l'APV FLEGT et la RD.Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

TEXTE DU MESSAGE DE SENSIBILISATION

La forêt est une ressource naturelle importante qui fournit aux communautés locales et à toute la nation congolaise des biens et services tels que la nourriture, les bois d'œuvre, de chauffage, les plantes médicinales, l'oxygène pour la respiration.

Depuis longtemps, la forêt du Mayombe a attiré beaucoup d'exploitants pour les bois d'œuvre, de chauffage, de boulangerie, de construction de maisons, fabrication des makala et autres choses.

Malgré sa richesse diversifiée, la forêt, sous l'ancien régime foncier, n'a guère donné ou procuré aux communautés locales un DEVELOPPEMENT DURABLE.

Pourtant, les communautés riveraines et autochtones des forêts ont mis de leurs savoirs traditionnels et savoirs faire pour conserver ces forêts jusqu'à être capables de fournir à l'homme tout ce dont il a besoin.

La surexploitation de notre forêt de Mayombe faite par les exploitants industriels et artisanaux, qui pour la plupart, ne respecte pas la loi et toutes les réglementations en vigueur dans notre pays, devient de plus en plus alarmant avec risque de manquer même de bois pour enterrer nos morts.

Suite à divers abus constatés dans l'exploitation forestière en RD. Congo et en vue de réglementer le secteur forestier, le gouvernement de notre pays s'est lancé dans la réforme du secteur de l'environnement et des forêts qui a abouti à une nouvelle loi appelée « CODE FORESTIER ».

Cette loi fait intervenir trois parties prenantes dont l'état congolais, le secteur privé (les exploitants et concessionnaires forestiers) et les communautés locales riveraines et autochtones. Chaque partie prenante a le droit et obligations vis-à-vis des autres qu'elle doit respecter sinon elle commet l'infraction que la loi sanctionne.

Dans cette loi, les communautés locales sont impliquées directement dans la gestion de la forêt pour en être également bénéficiaire direct à travers le cahier de charge reprenant leurs droits (bénéfices) par rapport aux infrastructures communautaires de base durables telles que les écoles, les routes, les ponts, adduction d'eau, centres de santé, etc. que les exploitants industriels sont sensés respecter.

C'est sur base de cette loi que l'exploitation forestière industrielle a été suspendue pour revoir les titres des exploitants forestiers en ordre avec le Gouvernement à travers le ministère de l'Environnement qui leur donner l'autorisation d'exploiter.

Aujourd'hui, notre pays est en train de négocier avec l'Union Européenne qui ne va acheter que le bois qui a respecté la loi en vigueur dans notre pays depuis la récolte jusqu'à l'exportation pour que le revenu de la vente du bois puisse être bénéficié par l'Etat Congolais, à partir des taxes à percevoir ; les communautés locales avec les infrastructures communautaires de base et l'exploitant lui-même.

Le projet APV FLEGT est en train de travailler avec la société civile locale (Tshela, Lukula et Seke Banza) et les communautés locales pour que celles-ci expriment leurs droits qui vont être pris en compte dans les accords commerciaux que le Gouvernement Congolais va signer avec l'Union Européenne.

**CHERS FRERES ET SŒURS DU TERRITOIRE DE PROTEGEONS
NOS FORETS POUR QUE NOUS EN TIRONS LEGALEMENT LE MAXIMUM DE
BENEFICES ; NOUS, NOS ENFANTS ET PETITS ENFANTS.**

**MESSAGE DE CARITAS CONGO ET BUREAU DIOCESAIN CARITAS
DEVELOPPPEMENT BOMA A TR AVERS LE PROJET APV-FLEGT**

I. ANTENNE DE TSHELA



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma
« Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l'APV FLEGT et la RD.Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

RAPPORT SUR LE CARNAVAL VILLAGEOIS DANS LE TERRITOIRE DE TSHELA

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exécution du résultat 1 « Les Acteurs locaux de la société civile du Bas Congo informés sur le processus APV FLEGT » une activité liée à l'Organisation d'un carnaval villageois a été organisé dans le Territoire de TSHELA.

Cette activité a pour objectifs de :

1. Sensibiliser les communautés locales la veille du carnaval et le jour même de l'activité dans la matinée par les crieurs, en diffusant un résumé du message sur le processus APV-FLEGT en RD.Congo ;
2. Donner le message sur le processus de négociation APV-FLEGT sur le lieu du marché fréquenté par plusieurs personnes des villages environnants ;
3. Organiser le carnaval des acteurs de la société civile avec les fanfaristes qui animent chemin faisant ; tout en faisant circuler les motos.
4. Capitaliser indirectement les informations de ce carnaval à travers le message diffusé par les crieurs, les sketches des acteurs de théâtres, ainsi que les différents messages des organisateurs ; de la coordination de la société civile et les autorités politico-administratives lors de l'ouverture officielle ; l'enregistrement des préoccupations des personnes qui vont nous aborder sur leurs droits liés à l'exploitation forestière.

Pour réaliser cette activité, nous avons collaboré avec la coordination de la société civile Territoire de TSHELA qui a pris en mains tous les contacts nécessaires pour la réussite.

II. PERIODE : Mercredi, le 23 Février 2013

III. ACTIVITES PREVUES :

1. Organisation d'un carnaval villageois

SOUS ACTIVITES

- 1.1. Préparer le terme de référence
- 1.2. Participer au choix des Animateurs du carnaval
- 1.3. Produire des affiches, banderoles, T-shirts et autres matériels de visibilité

- 1.4. Louer la fanfare
- 1.5. Organisation de caravanes villageoises
- 1.6. Recruter les crieurs publics
- 1.7. Faire le suivi des échanges sur le terrain
- 1.8. Produire le rapport de capitalisation de toutes les informations reçues des caravanes

III.1. LES REALISATIONS

N°	Résultats	Objectif de l'activité	Indicateur de Résultat prévu	Indicateurs de résultat atteint	Observation (expliquer les écarts)
	Résultat : Les acteurs locaux de la société civile sont informés sur le processus APV-FLEGT				
	Activités	Organiser le carnaval villageois			
	Sous activité Préparer le terme de référence	Orienter la réalisation de l'activité	TDR préparé	La présence du TDR	Pas d'écart
	Participer au choix des animateurs du carnaval	Identifier la cible pour le carnaval	Déterminer le responsable pour chaque tâche à exécuter	La présence de responsable pour chaque tâche	Pas d'écart
	Louer la fanfare	Agrémenter le carnaval par sa faculté d'attirer la population	louer une fanfare pour le carnaval	une fanfare louée pour le carnaval	Pas d'écart
	Produire des affiches, banderoles, T-shirts et autres matériels de visibilité	Disponibiliser les supports de sensibilisation et d'information aux communautés locales lors du carnaval	Disposer les supports de sensibilisation	La présence des supports de sensibilisation pour le carnaval	Pas d'écart
	Organisation de caravanes villageoises	Sensibilisation d'interpellation des communautés sur l'APV-FLEGT et la gouvernance forestière	La réalisation de la caravane villageoise	La présence du rapport écrit sur le carnaval et le support audio-visuel	Pas d'écart
	Recruter les crieurs publics	Sensibiliser aux endroits publics ainsi que les populations des villages environnants	La sensibilisation des communautés par les crieurs	La présence des crieurs dans les altères des TSHELA les jours prévus ainsi que le remplissage des fiches de prestation	Pas d'écart
	Faire le suivi des échanges sur le terrain	Se rendre compte de la compréhension du message par	Suivre les échanges sur terrain	La présence des idées et souhaits des communautés	Pas d'écart

		les communautés riveraines des forêts		dans le rapport suite au carnaval	
	Produire le rapport de capitalisation de toutes les informations reçues des caravanes	Echanger et enregistrer les préoccupations des communautés locales rencontrées	Avoir produit un rapport de capitalisation des informations reçues suite au carnaval	La présence des préoccupations venues des communautés locales	Pas d'écart

Commentaires

En dehors de la sous activité liées à la production d'affiches, banderoles, T-shirts et autres matériels de visibilité qui sont venus de Kinshasa au siège de Caritas Congo asbl ; tous les autres ont été réalisés conjointement avec la société civile Territoire de TSHELA.

Le carnaval s'est très bien déroulé dans le Territoire de TSHELA.

Après réception du TDR qui donne les directives à suivre pour l'exécution de l'activité sur terrain, chaque animateur a contacté la coordination de la société civile de son territoire pour la collaboration dans la réalisation.

L'animateur de terrain a commencé par déposer une semaine en avance ; des lettres d'information sur la tenue d'un carnaval villageois aux différentes autorités de la place.

Un communiqué était diffusé à la chaîne de radio télé MUINDA quatre jours en avance, sur la tenue d'un carnaval villageois à TSHELA en date du samedi 23/02/2013.

La société civile de chaque territoire a pris en main toutes l'organisation du carnaval dont : le choix des animateurs du carnaval, le recrutement des crieurs publics, la sélection des invités, la participation des acteurs de théâtres au carnaval, la location de la fanfare et des motos, le choix du lieu de rafraîchissement, le parcours du carnaval, le choix des lieux des meetings, etc.

Le jour du carnaval, la société civile a pris le devant pour la mobilisation de la population et des autorités politico-administratives.

Aux environs de 9 heures, les fanfaristes, les troupes théâtrales de TSHELA, les acteurs de la société civile, les invités étaient rassemblés devant le bâtiment administratif du District du Bas-Fleuve ; attendant l'ouverture officielle du carnaval par le commissaire de District qui était en réunion de sécurité.

Après la soumission de la population à une attente de plus de 2 heures ; c'est vers 11 heures que le commissaire de district a été introduit par le président de la société civile avant son mot de lancement du carnaval en présence du comité de sécurité du district du Bas-Fleuve et Territoire de TSHELA.

Dans la marche tout le monde était en polo et képi de Caritas

Le carnaval était organisé dans l'ordre qui suit : les motos étaient devant, suivi des banderoles et grands affiches tenus par de jeunes filles et garçons ; après les banderoles, les autorités politico-administratives du District et Territoire, les membres de la coordination de la SOCIT, les animateurs du projet APV-FLEGT, les troupes théâtrales, les fanfaristes, les invités, les crieurs et la population.

Le carnaval devait suivre les étapes suivantes : le départ par le District en faisant un stop à l'arrêt bus de Boma, juste au parking de MADUDA où un message de sensibilisation devait être adressé à la population. Sur ce lieu, la sélection de troupes théâtrales de TSHELA a présenté une scénette sur la Gouvernance forestière, l'exploitation forestière illégale et légale ainsi que les retombées sociales de l'exploitation forestière légale.

Au centre commercial, le carnaval a suivi l'itinéraire qui suit : après le district, le défilé s'est acheminé vers la prison centrale de TSHELA, en passant par le pont Cas, le marché central de TSHELA, Kongo Bar, Dépôt Bralima, l'arrêt Boma, jusqu'au parking de MADUDA.

Après la scénette, le carnaval a prit la route de la cité pour atterrir au Territoire de Tshela. Mais, juste après le marché de la cité de Tshela, spécialement au rond point KABILA, il y a eu répétition de la scénette réalisé au centre commercial (au parking de MADUDA).

De là ; le carnaval a pris la direction du cercle paroissiale de MBANGA, puis aboutir au Territoire de TSHELA pour la clôture. Un parcours de 8Kilomètres.

Le mot de clôture était prononcé par le commissaire de District.

Après la clôture de la cérémonie par l'autorité du District, un rafraichissement est offert aux participants dans le Terrasse JULIANA choisi par la coordination de la société civile de TSHELA.

Suite aux messages diffusés dans les différents coins et recoins de TSHELA par les crieurs sur l'échauffement climatique, la règlementation de l'exploitation forestière ainsi que les messages d'interpellations lors du carnaval ont suscité des questions de curiosité aux personnes rencontrées qui ont souhaitées avoir des éclaircissements à propos.

Parmi les catégories des gens rencontrés, nous pouvons citez les paysans, les exploitants forestiers artisanaux, les jeunes désœuvrés, etc.

Les paysans reconnaissent être à la base de la destruction de la forêt suite au défrichement de grandes étendus et font des cultures sur brulis qui détruisent la forêt, et souhaitent avoir les résolutions du projet face à ce problème ; parce qu'ils ne croient pas que notre gouvernement pourra leurs créer des emplois qui puisse les occupés.

Les exploitants forestiers artisanaux veulent bien laisser la forêt se reposer ; mais, compte tenu du manque d'emploi ; comment vont-ils vivre s'ils n'exploitent plus la forêt.

Les jeunes n'ont pas d'occupations et doivent exploiter la forêt pour leur survie, qu'est ce que le pays prévoit pour que la jeunesse abandonne la forêt

La plupart des personnes qui nous avaient contactées nous confondaient à un service de police environnementale qui sensibilise, fait appliquer la loi forestière et arrête tous ceux qui exploitants illégalement.

Certains, moins informés ; souhaitaient avoir de nous de solutions sur leurs préoccupations liées à l'exploitation forestière.

A notre niveau, étions préoccuper à leurs informer que notre projet était juste pour vulgariser aux acteurs locaux de la société civile, les informations sur l'APV-FLEGT, la gouvernance forestière ainsi que leurs implications. Les autres aspects concernent l'état congolais par l'entremise de son service d'environnement.

CONCLUSION

Cette activité avait pour objectif majeur, d'organiser un carnaval villageois des acteurs locaux de la société civile ; les sensibilisées sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière ainsi que les autres implications, tout en Produisant un rapport de capitalisation de toutes les informations reçues de celui-ci.

Le carnaval étant l'une de méthodes de sensibilisation oubliées par plusieurs personnes ; mais qui contribue à interpeller même les personnes souvent distraites des autres méthodes de sensibilisations ;

Plusieurs préoccupations et questions de compréhension posées par les communautés locales, ont été répondues pour une meilleure compréhension du message vulgarisé par le projet APV-FLEGT.

Ce faisant, une bonne partie de la population de TSHELA a été sensibilisé par le carnaval, certains d'entre eux ont fournies leurs idées et préoccupations pour être capitalisées.

Animateur de terrain/TSHELA

Ferdinand UMBA NDUDI

II. ANTENNE DE LUKULA



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l’APV FLEGT et la RD.Congo et l’UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

RAPPORT DE L’ORGANISATION DU CARNAVAL VILLAGEOIS DANS LE TERRITOIRE DE LUKULA

TITRE DU PROJET : Projet de vulgarisation des informations et échanges entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas Congo et la commission technique sur l’APV FLEGT et la RD Congo et l’UE pour la bonne gestion du secteur forestier.

ANTENNE : LUKULA

RESPONSABLE DE L’ANTENNE : Albert NLANDU UMBA /Animateur

PERIODE : 23 février 2013

E –MAIL : albertnlandu@yahoo.fr

I. INTRODUCTION

Cette activité de l’organisation d’un carnaval villageois entre dans le cadre de sensibilisation des communautés locales sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière et leur implication. Cette activité s’est déroulée dans le chef lieu du Territoire avec une implication totale de la société civile.

II. PERIODE D’INTERVENTION :

Le carnaval a eu lieu au Chef lieu de territoire de Seke Banza, en date du 23 février 2013.

III. ACTIVITES :

L’Organisation d’un carnaval villageois

III.1. Sous Activités :

- Prendre contact avec la Société civile pour le Choix des crieurs.
- location fanfare /motos.
- Choix du lieu de rafraichissement
- Décrire le parcours du carnaval
- Choix du lieu de meeting
- Lettre d'information aux autorités
- Organiser le carnaval
- Lancer les invitations aux participants
- Concevoir le message à lancer par les crieurs.

IV. REALISATIONS

Le tableau ci-dessous fait le résumé des réalisations de cette activité

N°	RESULTATS DES ACTIVITES	OBJECTIFS DE L'ACTIVITE	INDICATEURS DES RESULTATS PREVUS	INDICATEURS DES RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
0	Résultats : Les acteurs locaux de la société civile du Bas-Congo, Bas-Fleuve, territoire de Lukula sont informés sur le processus APV-FLEGT				
1.	Organiser le carnaval villageois d'informations sur le processus APV-FLEGT	Sensibiliser les communautés locales sur les processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière et leur implication	Un carnaval villageois est organisé dans le Territoire de Lukula	Un carnaval villageois organisé	Pas d'écart
2.	Prendre contact avec la Société civile pour le choix de crieurs.	chercher les crieurs pour la sensibilisation des communautés avant le carnaval.	les crieurs sont trouvés pour la sensibilisation	3 crieurs sélectionnés	Pas écart
3.	Concevoir le message pour les crieurs.	Concevoir un message devant permettre aux crieurs de bien faire leur travail	Le message pour les crieurs est conçu	un message à diffuser par les 3 crieurs conçu.	Pas d'écart
4	Choix du lieu de meeting	Avoir une place pour lancer le message.	Le lieu de meeting est choisi	Un lieu de meeting choisi	Pas d'écart
5	Décrire le parcours du carnaval	Indiquer le parcours que le carnaval devrait suivre.	Le parcours du carnaval est décrit.	Un parcours du carnaval décrit.	Pas d'écart
6	Lancer les invitations	Produire et déposer les invitations aux participants au carnaval	20 invitations sont produites et déposées.	20 invitations produites et déposées.	Pas d'écart
7	Adresser des lettres d'information aux autorités locales	Informers les autorités locales sur l'organisation du carnaval villageois	Des lettres d'informations sont adressées aux autorités locales	Des lettres d'informations adressées.	Pas d'écart

8	Location de la fanfare e des motos.	Louer une fanfare pour l'animation durant le carnaval villageois et des motos.	Une fanfare et 10 motos sont louées,	Une fanfare et 10 motos réellement louées.	Pas d'écart
9	Organiser le carnaval	Tenir le carnaval en suivant l'ordre du jour et les directives reçues de la coordination	1 carnaval villageois est organisé	Le carnaval villageois organisé au chef lieu de territoire	Pas d'écart

IV.1. COMMENTAIRES

Avant de dire un mot sur les sous activités, signalons ici que cette activité a été menée conjointement avec les membres du comité de la société civile au niveau du Territoire.

1. Choix des crieurs

Pour une implication totale de la société civile, les membres du comité nous ont trouvé 3 personnes jugées capables pour mener cette activité. Selon le coordonnateur de la société civile, le choix de ces 3 personnes est basé sur leur capacité intellectuelle et surtout leur expérience dans ce métier de sensibilisation.

2. Conception du message pour les crieurs

Afin de permettre aux crieurs de comprendre le projet et de leur tâche, il y a un message qui a été élaboré à leur intention. Ce message résumait le projet et aussi invitait les membres de la communauté à venir nombreux suivre le message du projet.

3. Choix du lieu de meeting

Pour permettre aux invités et les membres de la communauté à bien suivre le message, les membres de la société civile ont choisi un lieu de meeting.

Après concertation, nous nous sommes décidé que ce meeting puisse se passer devant le bureau de l'Etat civil. Les raisons qui ont poussé à ce choix sont plus d'ordre sécuritaire.

4. Choix du lieu de rafraichissement

Après le carnaval, il a été question de savoir où recevoir les invités .après débat avec les membres de la société civile, nous avons opté pour le bar Olympia à cause de la qualité de ses services, de son emplacement et aussi de la disponibilité de recevoir tout le monde.

5. Parcours du carnaval

Signalons ici que le carnaval devra seulement se passer dans le chef lieu du territoire. Donc, on part de l'Etat civil jusqu'au BANGUNZA et de BANGUNZA jusqu'au collège et du collège jusque devant le bureau de l'Etat civil.

6. Lettre d'information aux autorités locales

Afin de ne pas travailler dans l'illégalité, le Directeur du BDD/Boma a adressé des lettres d'information aux différentes autorités locales pour être au courant de l'organisation du carnaval villageois dans son territoire et qui entre dans la phase de sensibilisation des communautés locales sur les processus APV-FLEGT et la gouvernance forestière. Les autorités locales ci-après ont été concernées :

- Monsieur l'administrateur de territoire de Lukula ;
- Monsieur le chef de la cité de Lukula
- Le Chef de poste de l'ANR Territoire
- Le commandant CIAT de la police
- Le coordonnateur de la société civile.

7. Lancement des invitations

Compte tenu des moyens, tous les participants ne devront pas être avec nous au lieu du rafraichissement. C'est pourquoi, nous avons remis à certaines autorités politico administratives et certains membres de la société civile des invitations pour être avec nous au lieu de rafraichissement après le carnaval villageois.

Au total, 20 personnes étaient invitées dont 6 personnes du Territoire et 14 personnes de la société civile.

8. Location de la fanfare et des motos

Pour une animation et un accompagnement dans ce carnaval, nous avons loué le groupe fanfare de l'Église Kimbanguiste et 10 motos.

9. Tenue du carnaval villageois

En date du 23 février 2013, il s'est tenu un carnaval villageois au chef lieu du Territoire de Lukula.

Autour de 11h30' que tous les invités étaient au lieu de meeting. A 11h45', nous avons commencé les activités du jour. Signalons ici que l'administrateur du Territoire à été représenté par son assistant.

Les activités de cette journée ont été introduites par une courte prière dite par un membre de la société civile te tout juste après, la fanfare a exécuté l'hymne national. Le coordonnateur de la société civile étant empêché, le vice coordonnateur a lu le mot de circonstance en remerciant tous les participants et aussi en leur demandant de s'impliquer au projet.

Après le mot du vice coordonnateur, le coordonnateur de la société civile environnementale a à son tour expliqué le projet en demandant aux participants de présenter leurs droits relatifs à l'exploitation forestière au Bureau de la société civile ou du projet. Après l'explication du projet, monsieur l'ATA lui a remercié les participants et a demandé à la société civile d'être organisée afin que ce projet aille de l'avant.

Son mot terminé, la fanfare a exécuté l'hymne national et le début du carnaval a eu lieu à 12h30'.

Tous les membres de la société civile et d'autres autorités étaient de la partie. Le carnaval villàgeois terminé, nous sommes allés au lieu du rafraichissement pour prendre un verre avec tous les invités.

Fait à Lukula, Le 25 février 2013
L'Animateur des APV-FLEGT Ter LUKULA

III. ANTENNE DE SEKE BANZA



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« **Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l’APV FLEGT et la RD.Congo et l’UE pour la bonne gestion du secteur forestier** »

RAPPORT DE L’ORGANISATION DU CARNAVAL VILLAGEOIS DANS LE TERRITOIRE DE SEKE BANZA

TITRE DU PROJET : Projet de vulgarisation des informations et échanges entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas Congo et la commission technique sur l’APV FLEGT et la RD Congo et l’UE pour la bonne gestion du secteur forestier.

ANTENNE : SEKE BANZA

RESPONSABLE DE L ANTENNE : NDELO MABIALA Innocent/Animateur

PERIODE : 23février 2013

E –MAIL : Ndele _ mabiala@yahoo.com

I. INTRODUCTION

La planification de l’an un du Projet APV-FLEGT avait prévue parmi les activités :

- former et sensibiliser les acteurs locaux sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière en RDC et leur implication ;
- Organiser carnaval villageois afin de sensibiliser les communautés locales sur le processus APV-FLEGT dans le Territoire de Seke Banza.

Ces deux activités sont de nature à sensibiliser les communautés locales sur le processus APV FLEGT, la gouvernance forestière et leur implication.

II. PERIODE D’INTERVENTION :

Le carnaval a eu lieu au Chef lieu de territoire de Seke Banza, en date du 23 février 2013.

III. ACTIVITES :

L’Activité principale est l’Organisation d’un carnaval villageois d’informations et d’échanges sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance du secteur forestier en RD Congo dans le territoire de Seke Banza.

III.1. Sous Activités :

- Prendre contact avec la Société civile pour le choix de 3 crieurs.
- Concevoir le message à lancer par les crieurs.
- Concevoir le message pour meeting le jour du carnaval.
- Préparer la logistique pour location fanfare, pick up, motos
- Choix du lieu pour le rafraichissement
- Décrire le parcours du carnaval
- Lancer les invitations aux participants
- Organiser le carnaval

IV. REALISATIONS

N°	RESULTATS DES ACTIVITES	OBJECTIFS DE L'ACTIVITE	INDICATEURS DES RESULTATS PREVUS	INDICATEURS DES RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
0	Résultats : Les acteurs locaux de la société civile du Bas-Congo, Bas-Fleuve, territoire de Seke Banza sont informés sur le processus APV-FLEGT				
1.	Organiser le carnaval villageois d'informations sur le processus APV-FLEGT	Sensibiliser les communautés locales sur les processus APV-FLEGT, en faisant circuler les motos et les véhicules transportant les fanfaristes qui animent chemin faisant	Un carnaval villageois est organisé dans le Territoire de Seke Banza	Un carnaval villageois a été réalisé dans le Territoire de Seke Banza	Pas d'écart
2.	Prendre contact avec la Société civile pour le choix de 3 crieurs.	Identifier les crieurs suivants les critères pour un bon choix afin que le message ne soit pas transformé et ne soit pas diffusé	1 contact est pris avec la soci pour le choix de 3 crieurs.	Un choix est fait et 3 crieurs sont sélectionnés	Pas écart
3.	Concevoir le message à lancer par les crieurs.	Avoir un message à transmettre à la communauté locale selon la logique du projet	1 message est conçu afin d'être diffusé par les crieurs.	Existence d'un message à diffuser par les 3 crieurs	Pas d'écart
4	Concevoir le message pour meeting le jour du carnaval.	Avoir un message d'information et de sensibilisation aux invités et observateurs afin qu'ils s'impliquent	1 message est conçu pour le meeting à prononcer le jour du carnaval	Existence d'un message à prononcer comme discours le jour du carnaval	Pas d'écart
5	Préparer la logistique pour location fanfare, pick up, motos	Permettre de préparer les matériels devant nous permettre la réalisation de l'activité	1 logistique est prés pour l'organisation du carnaval	Existence une logistique permettant l'accomplissement du carnaval	Pas d'écart
6	Choix du lieu pour le rafraichissement	Préparer un endroit ou doit se faire la réception des invités	1 lieu est choisi pour le rafraichissement après le carnaval	Existence d'un site servant de cadre de rafraichissement	Pas d'écart

				des invités au carnaval	
7	Décrire le parcours du carnaval	Connaitre l'itinéraire à suivre	1 itinéraire du parcours du carnaval est décrit	Existence d'un itinéraire à parcourir décrit	Pas d'écart
8	Lancer les invitations aux participants	Informé et impliquer les autorités politico-administratives et les acteurs de la soci.	10 invitations sont lancées pour les autorités locales et la soci	Une sélection de 10 participants a été faite suivant les critères et, les retenues ont tous reçus leurs invitations	Pas d'écart
9	Organiser le carnaval	Tenir le carnaval en suivant l'ordre du jour et les directives reçues de la coordination	1 carnaval villageois est organisé	Le carnaval villageois est organisé au chef lieu de territoire	Pas d'écart

IV.1. COMMENTAIRES

1. Sélection des participants et lancement des invitations aux participants

Cette sous activité a consisté à lancer les invitations à 23 invités pour participer au carnaval dont :

- L'Administrateur de Territoire
- Le Chef de cité de Seke Banza
- Le Chef de poste de l'ANR Territoire
- Le commandant CIAT de la police
- Le Superviseur de l'Environnement Territoire de Seke Banza
- L'Inspecteur de l'Agripel Territoire de Seke Banza
- L'Inspecteur du Développement Rural Territoire de Seke Banza
- Le Chef de Groupement de Groupement Seke Banza (Secteur de Bundi).
- Le Président du conseil d'administration GPV (Groupement des paysans de Vungu)
- Le Chef de groupement de Kavuzi (Secteur de Mbavu)
- L'Honorable Manuana (Député provincial du Territoire de Seke Banza)
- 12 membres de la société civile

Soit 23 participants étaient retenus au total sans compter ceux qui ce sont improvisés.

- Prendre contact avec la Société civile pour le choix de 3 crieurs.

Nous avons pris contact avec le Coordonateur de la société civile territoire et avons porté le choix sur 3 crieurs suivant les critères demandés dont les noms sont les suivants :

N°	Noms et post-noms	Niveau d'études	Quartier à sensibiliser	N° contact
1.	Mbanzulu Ntumba	D4	Kasa vubu et Ngoma Bula	0975110998
2.	Nzita Nlandu		Lutete et Makaya	0994943961
3.	Phanzu Kabangu	A2 Agri	Kokolo, Marché, Missions catholique et Protestante Camp Covapa	Pas de téléphone

- Concevoir le message à lancer par les crieurs.
Un message en annexe était conçu et lancé par les 3 crieurs dans différents quartiers de la cité de Seke Banza moyennant des mégaphones.
- Concevoir le message pour meeting le jour du carnaval.
Un discours dit par le Coordonateur de la SOCI et un mot d'adresse dit par l'animateur
- Préparer la logistique pour location fanfare, puk up, motos
Nous avons reçu une somme de 476,6 dollars américains répartie comme suite, location de la fanfare (100 dollars), , Location de 10 motos afin de circuler sur l'itinéraire prévu de 10 heures à 14 heures.
- Choix du lieu pour le rafraichissement
Le lieu choisi pour le rafraichissement est situé au rond point de Seke Banza, un bar appelé X Bass ou nous avons offert un Cock tail à nos invités qui étaient au nombre de plus de 20 personnes.
- Décrire le parcours du carnaval
L'itinéraire parcouru était sur quelques avenues de la Cité de Seke Banza à partir du marché central, via rond point de Seke Banza, avenue jusqu'à la paroisse catholique de samedi.
- Lancer les invitations aux participants
23 invitations étaient lancées aux autorités politico administratives et certaines ont répondu favorablement quoi que d'autres étaient empêchées et d'autres représentées.
- Organiser le carnaval
Le carnaval a eu lieu le samedi 23 février 2013 et un discours était prononcé par le Coordonateur de la Société Civile de Territoire de Seke Banza avec un détail des activités prévues et réalisées depuis le début du projet jusqu'à ce jour le 23 février 2013 suivi d'un mot d'adresse de l'Animateur pour la circonstance.
Une marche a eu lieu du Marché central de Seke Banza via rond point de Seke Banza jusqu' à la paroisse catholique en passant par le terrain de football jusque sur l'avenue Tshela avant d'atteindre le lieu qui était prévu pour la réception.

Fait à Seke Banza, Le 25 février 2013
L'Animateur des APV-FLEGT Ter Seke Banza

Innocent NDELO MABIALA

